

Demande de permis de construire – Formulaire spécifique B

ANALYSE SISMIQUE - pour les constructions nouvelles et les transformations

1. DONNES GENERALES¹⁾

Type de projet	<input type="checkbox"/> Construction nouvelle	<input type="checkbox"/> Transformation ²⁾	
Classe d'ouvrage (CO) ³⁾	<input type="checkbox"/> III	<input type="checkbox"/> II	<input type="checkbox"/> I
Zone sismique (selon norme SIA 261 Carte F)	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2 (Gruyère, Veveyse)	
Sol de fondation (selon carte ⁴⁾ <input type="checkbox"/> ou sondage <input type="checkbox"/>)	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C
	<input type="checkbox"/> D	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> F

2. PERSONNES RESPONSABLES

	Nom, prénom	E-Mail	Signature
Ingénieur civil ⁵⁾			

Par leur signature, le propriétaire et les auteurs du projet confirment que les prescriptions parasismiques des normes SIA en vigueur pour les constructions nouvelles et les extensions ont été respectées lors de la conception du projet et du dimensionnement de la structure porteuse et seront mises en œuvre lors de la réalisation du projet.

- 1) Voir la "Directive de l'ECAB pour la sécurité parasismique des bâtiments": www.ecab.ch chapitre PREVENTION – Inspection cantonale des éléments naturels – Sécurité parasismique – Mise à l'enquête publique. → [lien direct](#)
- 2) Joindre un rapport « Vérification de la sécurité parasismique » selon SIA 2018, uniquement pour les bâtiments de CO II et III.
- 3) Les classes d'ouvrages (CO) selon la norme SIA 261, tableau 25. Les bâtiments d'habitation ou administratifs avec une occupation moyenne inférieure à 50 personnes font partie de la CO I (un concept parasismique n'est pas requis).
 - La CO I : sont les habitations, les bâtiments administratifs, artisanaux, etc...
 - La CO II : sont en priorité les bâtiments scolaires, les centres commerciaux, les salles de spectacles ainsi que les bâtiments de CO I pouvant accueillir plus de 50 personnes (sur une moyenne journalière !).
 - La CO III : correspondent aux hôpitaux de soins aigus, les garages pour ambulances, les centres de renfort des sapeurs-pompiers, les centrales d'alarme de la police ainsi que les installations ou entreprises qui présentent un risque chimique ou biologique important.
- 4) Voir le site : <http://map.geo.fr.ch>, choisir une échelle supérieure à 1:50'000 (par exemple 1:15'000) – Sous l'onglet "Thème", choisir "Dangers naturels", puis cocher la case "Carte des sols de fondation".
- 5) Signature non requise, mais conseillée pour les CO I.

Pour les CO I, ne remplir et ne remettre que cette 1^{ère} page



ECAB
KGV

Inspection cantonale des éléments naturels ICEN (ECAB)
Kantonales Inspektorat für Elementarschäden KIES (KGV)
Page 2 de 2

Demande de permis de construire – Formulaire spécifique B

CONCEPT PARASISMIQUE - pour les CO II et III

3. GÉOMÉTRIE DE L'OUVRAGE ET DESCRIPTION DE LA STRUCTURE PORTEUSE

● GEOMETRIE DE L'OUVRAGE:

Nombre d'étages hors sol:	Hauteur hors sol:	m
Nombre de sous-sols:	Hauteur sous terre:	m
Hauteur d'étages :	m	
Longueur du bâtiment:	Largeur du bâtiment:	m
Géométrie en plan:		
Etages intermédiaires:	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Risque de martèlement avec des bâtiments contigus:	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

● ELEMENTS CONSTRUCTIFS PREVUS POUR LA REPRISE DES SOLICITATIONS SISMIQUES :

- Murs de refends
- Cages d'escaliers, respectivement d'ascenseur
- Contreventements
- Autres: courtes description:

Matériaux:

4. ANNEXES

1. Vue en plan du bâtiment indiquant la position et les dimensions des contreventements et/ou refends, des murs porteurs et des espaces ouverts.
2. Vue en élévation du bâtiment indiquant la position et les dimensions des contreventements et/ou refends, des murs porteurs et des espaces ouverts.

Voir plans annexés :

Voir autres documents annexés :

Vérification de la sécurité parasismique (pour les transformations uniquement)

Dimensionnement parasismique pour le CO III:

- Les calculs de dimensionnement sont annexés
- Les calculs de dimensionnement seront présentés ultérieurement à l'ECAB